

[English](#)

Assemblée législative de l'Ontario

[Accueil](#) » [Accessibilité](#) » plan 2024-2027

Plan d'accessibilité 2024-2027

L'honorable Ted Arnott, président de l'Assemblée législative

ISSN 1710-5625

Présentation du président

Comme tous les organismes de la fonction publique de l'Ontario, l'Assemblée législative de l'Ontario est tenue, en vertu de la loi, d'avoir un plan d'accessibilité pluriannuel et de le rendre public.

L'Assemblée s'engage à améliorer l'accessibilité en recensant et en éliminant les obstacles existants et prévenant d'autres pour les personnes qui nous visitent ou qui travaillent dans nos locaux, qui participent à nos séances de comités hors site, qui utilisent notre site Web, qui visionnent les travaux à la télévision ou en ligne, qui consultent nos publications ou qui interagissent avec nous en personne, en ligne ou par téléphone.

Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes avec un handicap qui interagissent avec l'Assemblée, qu'elles soient membres du public, de l'Assemblée ou du personnel.

Si vous avez des commentaires ou des préoccupations, veuillez les faire parvenir à : accessibility@ola.org.

Sincèrement,

L'honorable Ted Arnott

Président de l'Assemblée législative

La **LAPHO** à l'Assemblée législative

L'Assemblée continue d'intégrer la planification de l'accessibilité dans tous les aspects de son travail. Qu'il s'agisse de planifier des améliorations à l'édifice, d'améliorer notre environnement de travail, de concevoir nos sites Web et nos systèmes ou de créer de nouvelles expériences pour le personnel et les visiteuses et visiteurs, nous nous efforçons de trouver des moyens afin de mieux répondre aux besoins des personnes ayant un handicap.

Voici quelques exemples de nos accomplissements :

- nous avons effectué une étude de faisabilité au sujet de la Chambre ainsi que des mises à niveau afin d'améliorer l'accessibilité dans la Chambre et les zones environnantes; nous avons également effectué des mises à niveau telles que l'abaissement des bureaux et des tables pour améliorer l'accessibilité à nos bureaux et à nos édifices ainsi qu'à la zone des services alimentaires; nous identifions continuellement de nouveaux aspects et contemplons de nouvelles idées visant à améliorer nos édifices historiques;
- nous avons créé de nouveaux espaces et procédés accessibles pour les députées et députés et les membres du personnel dans la Chambre, dans les comités et au Bureau de l'Assemblée;
- nous avons fait des progrès à l'égard d'un programme pluriannuel visant à mettre à niveau nos systèmes et applications informatiques internes; nous avons mis en place des ressources supplémentaires pour le personnel concernant la création de produits d'information accessibles pour notre intranet; nous avons renouvelé notre contrat avec Fable, une compagnie canadienne de tests d'accessibilité numérique, pour obtenir des commentaires continus sur nos sites Web et nos systèmes;
- l'Assemblée fournit toujours des formations sur l'accessibilité lors du processus d'accueil des nouveaux membres du personnel.

Rapport sur nos engagements de 2023

Au cours des dernières années, l'Assemblée a réalisé des projets visant à améliorer l'accessibilité dans divers aspects de son travail.

Normes d'emploi

Nous avons amélioré le portail de recrutement professionnel des RH pour accommoder le personnel et les candidates et candidats utilisant le système. Il est toujours possible de faire des suggestions d'améliorations.

Environnement bâti

Les améliorations apportées à l'édifice et aux bureaux de l'Assemblée législative comprennent notamment :

- de nouveaux postes de travail d'interprétation et de traduction pour accommoder les personnes ayant un handicap qui travaillent dans les salles de comités;
- des améliorations aux rampes d'accès, aux escaliers et aux plateformes dans la Chambre et les tribunes des députées et députés;
 - Des améliorations aux rampes démontables existantes à l'extrémité nord de la Chambre, la construction de rampes démontables supplémentaires à l'extrémité sud de la Chambre et des améliorations aux escaliers existants dans les tribunes des députées et députés;
- la modification des tables de rafraîchissement dans les antichambres de la Chambre pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'avoir accès aux boissons et aux collations;
- le remplacement des anciennes enseignes de sortie par de nouvelles enseignes normalisées autoéclairantes qui consiste en un pictogramme vert et un symbole graphique blanc et l'installation de signalisation de sortie en braille;
- la réduction de places assises dans les tribunes des députées et

députés pour accommoder les personnes présentes et améliorer la mobilité;

- l'ajout de poignées antidérapantes aux escaliers et de rampes en laiton. Les rampes en laiton ont une finition brossée plutôt que polie pour limiter la réflectivité, aidant ainsi les personnes ayant une déficience visuelle. Des rampes amovibles similaires ont également été installées sur l'estrade de la présidence;
- une collaboration avec une entreprise d'ameublement de qualité pour fabriquer et installer un bureau de députée personnalisé sans obstacle dans la Chambre; une rampe d'accès supplémentaire a été installée près du bureau de la députée pour un accès facile et direct à la Chambre. Le mobilier du nouveau bureau de la députée a aussi fait l'objet de considérations similaires afin de s'assurer qu'il respecte les hauteurs et les dégagements appropriés;
- l'abaissement de présentoirs d'aliments et de panneaux dans le café de l'Assemblée et le réaménagement de meubles pour accommoder les personnes en fauteuil roulant;
- l'installation d'une nouvelle aire de réception dans le bureau du Service de recherche en abaissant le bureau pour accueillir tout le monde.

Information et communication

Nous avons apporté des améliorations à nos communications, à notre site Web et à nos systèmes :

- Dans la Chambre, le président a autorisé une nouvelle députée, qui utilise un fauteuil roulant, à lever sa main pour indiquer qu'elle désire prendre la parole, pour voter ou pour tous travaux exigeant que les députées et députés soient debout;
- Tous les documents finaux d'un comité sont examinés et corrigés pour en assurer l'accessibilité.
- Nous avons intégré Zoom à nos procédures, permettant ainsi à la population de se présenter devant un comité sans avoir à se déplacer à

Toronto ou à l'emplacement d'une séance comité. L'interprétation simultanée est également fournie aux personnes qui présentent par Zoom.

- Tous les comités itinérants sont désormais diffusés en direct sur notre site Web et notre appli mobile. Ces procédures comprennent l'interprétation simultanée en anglais et en français ainsi que le sous-titrage.
- Nous avons augmenté le nombre de salles qui permettent la télédiffusion des séances de comités à l'Assemblée législative. Tous les travaux parlementaires, y compris ceux de la Chambre, des trois salles de comité et du studio de médias, sont maintenant diffusés en direct. Ces procédures comprennent l'interprétation simultanée en anglais et en français ainsi que le sous-titrage.
- Nous avons créé l'appli mobile Parlance pour améliorer l'accès au processus parlementaire et pour offrir le contenu vidéo de l'Assemblée dans des formats modernes allant au-delà des ordinateurs et des téléviseurs. En utilisant Parlance, les utilisatrices et utilisateurs peuvent désormais visionner des vidéos en direct de la Chambre, des comités et du studio des médias à partir de leur téléphone, leur tablette ou leur appareil de diffusion multimédia.
- Dans le cadre du projet de conception du site Web public, nous avons consulté Fable, une entreprise canadienne de tests d'accessibilité numérique, et effectué des tests d'accessibilité dans le cadre de nos mécanismes d'assurance qualité.
- Nous avons fourni des guides de formation internes sur l'accessibilité à tout le personnel sur des sujets tels que la création de documents Word et PDF accessibles, les meilleures pratiques pour la rédaction de textes alternatifs et la réalisation de tests d'accessibilité.
- Nous avons lancé le Portail parlementaire, un site Web interne d'information administrative et parlementaire en matière de gestion de bureau, qui utilise des outils intégrant des fonctionnalités d'accessibilité. Nous avons testé l'accessibilité du site et apporté des

ajustements là où ils étaient nécessaires.

- Nous avons accueilli un nouveau membre du personnel sourd qui peut participer à des réunions et travailler grâce à de nouveaux outils technologiques. Nous offrons également un système à boucle d'induction et un système de modulation de fréquence.

Engagements pour 2024–2027

Nous avons des plans ciblés pour améliorer l'accessibilité dans les domaines de l'information et de la communication, des normes d'emploi et de l'environnement bâti.

Information et communication

Nos plans comprennent des engagements continus et ponctuels pour améliorer nos sites Web, nos vidéos, nos publications et nos visites guidées.

Engagements continus :

Nous poursuivrons l'amélioration de nos publications et de nos sites Web :

- Des travaux sont en cours afin que plus de recherches et de ressources liées au Parlement, à la procédure parlementaire et au fonctionnement de l'Assemblée soient accessibles au public;
- La publication de recherche législative sera dorénavant fournie dans un format conforme aux normes d'accessibilité.
- Des plans sont en place pour produire plus de guides de formation du personnel sur l'accessibilité, y compris la création de fichiers Excel accessibles et des sessions de formation en direct sur la création de documents numériques accessibles;
- La collaboration avec Fable, une entreprise canadienne qui fournit des conseils et des avis sur l'accessibilité des sites Web, se poursuit afin de tester nos sites Web auprès de personnes handicapées;

Engagements ponctuels pour 2024–2027

Nous prévoyons d’élaborer et d’améliorer notre système de gestion vidéo, notre site Web de référence interne du Journal des débats et nos visites guidées :

- Nous prévoyons ajouter du contenu sur demande à notre application mobile. Cela comprendra environ les deux dernières semaines de travaux de la Chambre ou des comités et les conférences de presse. Le contenu de vidéos sur demande comprendra l’interprétation et les sous-titres.
- Nous testons et élaborons actuellement un programme de visite guidée tactile. La mise en œuvre du programme est bien avancée avec de nouvelles phases de développement prévues pour 2024 et les années suivantes.
- Un nouveau site Web de référence interne du Journal des débats est en cours d’élaboration et sera examiné par le personnel pour s’assurer qu’il réponde aux exigences en matière d’accessibilité.
- Nous poursuivons notre collaboration avec un fournisseur afin de lier les transcriptions des travaux aux vidéos diffusées en direct. Cela augmentera l’accessibilité et la disponibilité des travaux de l’Assemblée législative et facilitera la référence au contenu imprimé et vidéo.

Engagements : Normes d’emploi, 2024–2027

Nous veillerons de façon continue à ce que tout le personnel suive une formation sur l’accessibilité (en utilisant le module du gouvernement de l’Ontario relatif à la LAPHO et aux normes d’accessibilité) dans le cadre de leur intégration.

Engagements : Environnement bâti, 2024-2027

Nous avons mis en place des plans visant à améliorer des secteurs de l'édifice et à assurer l'accessibilité de tout autre site de remplacement de la Chambre :

- Nous installerons des ouvre-portes automatiques aux entrées des salles de comité.
- Nous améliorerons les accessoires de toilettes des antichambres adjacents à la Chambre.
- Nous prévoyons de changer le réfrigérateur à boissons du café pour qu'il soit muni d'une porte coulissante et d'ajouter deux tables accessibles à la zone de places assises.
- Il est prévu d'abattre deux murs dans le secteur du café afin d'augmenter l'espace et assurer un meilleur accès aux personnes utilisant un fauteuil roulant.
- Lors de la négociation de sites de remplacement de la Chambre, nous nous assurerons d'utiliser des installations gouvernementales accessibles.

Les commentaires sur le plan d'accessibilité de l'Assemblée législative sont toujours les bienvenus.

Pour plus de renseignements, veuillez écrire à accessibility.ola.org.

Site Web : <https://www.ola.org>

Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023

ISSN 1710-5625

Cette page vous a-t-elle été utile?

☐ Oui

☐ Non

**Travailler à
l'Assemblée**

**Bureau de
l'Assemblée
législative**

**Visiter et
apprendre**

Députés

Députés actuels

Participer

Communiquer